

762 Liaison à la sous-collection (R)

Premier indicateur

Contrôle de note

- 0 Afficher une note
- 1 Ne pas afficher une note

Second indicateur

Contrôle des constantes d'affichage

- ∅ Sous-collection
- 8 Aucune constante d'affichage générée

Codes de sous-zones

‡a	Vedette principale (NR)	‡w	Numéro de contrôle de la notice (R)
‡b	Édition (NR)	‡x	Numéro international normalisé des publications en série (NR)
‡c	Éléments additionnels (NR)	‡y	Désignation CODEN (NR)
‡d	Lieu, éditeur et date de publication (NR)	‡4	Relation (R)
‡g	Pièces reliées (R)	‡6	Liaison (NR)
‡h	Description matérielle (NR)	‡7	Sous-zone de contrôle (NR)
‡i	Information sur la relation (R)		/0 Type de la vedette principale
‡m	Détails concernant la source (NR)		/1 Forme du nom
‡n	Note (R)		/2 Type de notice
‡o	Autre identification du document (R)		/3 Niveau bibliographique
‡s	Titre uniforme (NR)	‡8	Numéro de liaison de zone et de séquence (R)
‡t	Titre (NR)		

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme l'information relative à la sous-collection lorsque le document cible constitue une collection principale ou une sous-collection mère (relation verticale).

Lorsqu'une note est générée à partir de cette zone, l'expression *Sous-collection de* : peut être générée selon la valeur utilisée pour le second indicateur.

Cette zone est complétée *en plus* de toute autre information relative à la collection présente dans la notice.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

La description de la position du premier indicateur, de tous les codes de sous-zones de même que les conventions d'entrée des données pour la zone 762 se trouve dans la section *76X-78X Zones de liaisons - Renseignements généraux*.

■ INDICATEURS

▪ Second indicateur - Contrôle des constantes d'affichage

La valeur dans la position du second indicateur contrôle la production d'une constante d'affichage précédant les données dans la zone de liaison.

∅ - Sous-collection

Cette valeur sert à générer la constante d'affichage *Souscollection de* :

8 - Aucune constante d'affichage générée

Cette valeur indique qu'aucune constante d'affichage n'est générée. L'information figurant dans la sous-zone ‡i (Information sur la relation) peut être fournie lorsqu'un texte d'introduction est nécessaire.

762

■ EXEMPLES

110 20#aCommission de réforme du droit du Canada.

245 00#aRapport.

762 00#tVol et la fraude.

[La publication en série décrite constitue une notice de collection principale.]

110 10#aUnited States.#bGeological Survey.

245 10#aGeological Survey water-supply paper.

762 00#tQuality of surface waters of the United States

762 00#tEvaporation control research

[La publication en série décrite constitue une notice de collection principale.]